

Thématique de contrôle	Nature du contrôle	Nombre de contrôles	Précisions sur les contrôles
Qualité	Station d'épuration	3	Contrôle général de trois stations d'épuration avec réalisation d'un bilan 24h des rejets.
Qualité	Réseau de collecte	1	Contrôle d'une commune située en zonage d'assainissement non collectif (contrôle des rejets directs dans la Risle)
Qualité	Vidangeurs	4	Contrôle de l'agrément requis pour exercer l'activité de vidange, des véhicules utilisés, des autorisations de transport et de la traçabilité des déchets.
Qualité	Programme d'actions national de la directive nitrates	2	Contrôle des dispositions du programme d'actions national dans deux exploitations agricoles (dates d'épandage, capacité de stockage des effluents, équilibre de la fertilisation, bandes enherbées le long des cours d'eau...)
Qualité	Programme d'actions régional de la directive nitrates	1	Contrôle du non retournement de 54 prairies humides identifiées par le programme d'actions régional de la directive nitrates pour leur rôle dans les processus de dénitrification
Qualité	Produits phytopharmaceutiques	2	Contrôle des règles d'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans deux exploitations (autorisations de mise sur le marché, condition d'utilisation des produits, pulvérisateurs, formation des agriculteurs...)
Qualité	Captage d'alimentation en eau potable	2	Contrôle des autorisations de prélèvement dans la ressource souterraine, de l'occupation et des pratiques dans les périmètres de protections et du fonctionnement d'une usine de traitement de l'eau potable.
Qualité	ICPE industrie	4	Contrôle des rejets de 3 ICPE avec mise en place d'un suivi 24heures des rejets.
Quantité	Forage agricole	4	Contrôle des autorisations de prélèvements agricoles dans la ressource souterraine et des travaux de protection de la tête de forage.
Milieux aquatiques	Continuité écologique	10	Contrôle de l'application du règlement du SAGE de la Risle qui impose l'ouverture totale des ouvrages hydrauliques entre le 1er juin et le 1er avril.
Espèces protégées	Natura 2000	1	Surveillance du territoire situé dans la zone Natura 2000 (arrachage de haie, retournement de prairie, destruction de zone humide...)
Suivi hydrométrique, hydrobiologique et physico-chimique			Réalisation d'une campagne de mesure des débits de la Risle (6 mesures réalisées) Réalisation d'une campagne de suivi hydrobiologique de la Risle (8 IBD* et 3 IBGN**) Réalisation d'une campagne physico-chimique en amont et en aval de plusieurs points de rejets (station d'épuration / industries)
TOTAL		34	

**indice biologique diatomées (IBD) = Cet indice (IBD - AFNOR NF T 90-354, décembre 2007) permet d'évaluer la qualité biologique d'un cours d'eau à partir de l'analyse des diatomées (algue unicellulaire).*

***indice biologique global normalisé (IBGN) : Cet indice (IBGN - AFNOR T90-350, mars 2004) permet d'évaluer la qualité biologique d'un cours d'eau en se basant sur la composition des populations de macro-invertébrés aquatiques (insectes, crustacés, mollusques et vers).*